

Durant cette semaine la maison d'arrêt de Nice a du faire face à un nouveau mode d'expression des détenus mécontents :

METTRE LE FEU !

En une semaine, 2 pensionnaires à eux seuls ont mis le feu à pas moins de 3 cellules !

INTOLERABLE !

En effet, les personnels de la Maison d'Arrêt de Nice ont vécu 3 jours sous haute température. Un des détenus pyromanes a décidé de brûler son matelas car Monsieur voulait sortir du Quartier Disciplinaire 5 jours avant la fin de sa peine... ben voyons !

Non seulement notre établissement doit faire face à des carences sécuritaires structurelles, matérielles et organisationnelles, mais voilà que maintenant il nous faut jouer les pompiers quotidiennement pour venir au secours d'une population pénale toujours plus revendicative et violente.

Le syndicat local **Force Ouvrière** condamne fermement ces agissements et met en garde la Direction face à un risque d'incident majeur. C'est tout naturellement, et avec beaucoup de professionnalisme, que les personnels portent secours aux détenus, mais il n'est pas question qu'ils se mettent en danger pour autant.

Le syndicat local **Force ouvrière** invite La Direction à faire payer ces agissements à leurs auteurs. La règle est simple et doit être la suivante :

TU CASSES, TU PAYES !

Le syndicat local **Force ouvrière** exige le transfert des intéressés et des sanctions disciplinaires, financière et pénales à la hauteur des infractions commises.

Force ouvrière, pour vous, pour tous.